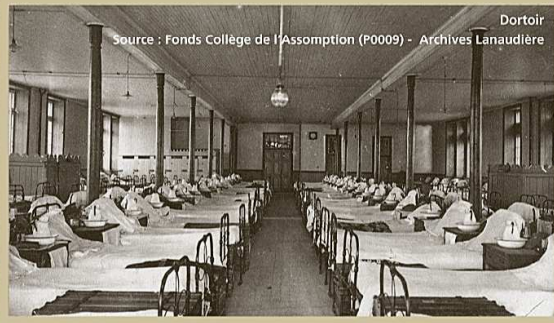


# PARARE DOMINO PLEBEM PERFECTAM

**B**ien ancrée dans les valeurs catholiques, la vie au Collège de l'Assomption est en grande partie modelée sur celle du Collège de Montréal fondé par les prêtres de Saint-Sulpice. La vie au Collège visait, comme l'indique la devise qui apparaît au fronton, à *préparer au Seigneur un peuple parfait*.

## Le plan Meilleur

Dès 1832, le docteur Jean-Baptiste Meilleur, l'un des fondateurs du Collège, établit un plan afin d'assurer la rentabilité de l'institution. Le premier collège ne dispose pas de l'espace suffisant pour aménager un dortoir, une cuisine et une salle à manger. Le docteur Meilleur recrute donc au village des familles qui acceptent d'accueillir des pensionnaires à leur table en échange des produits de la ferme de leurs parents. À partir de 1838, le Collège offre le gîte grâce à la literie, paillasse, grabat et chiffonnier que fournissent les parents. Jean-Baptiste Meilleur permet ainsi à de brillants élèves, pour qui cela n'aurait pas été possible, de poursuivre leurs études.



Le plan Meilleur prend officiellement fin en 1871. Néanmoins, les éducateurs ont bien assimilé la mission sociale et la vision de son fondateur. Ils continuent de recruter plusieurs de leurs meilleurs élèves dans les milieux les moins bien nantis, aussi loin qu'en Nouvelle-Angleterre, en permettant à leurs parents de payer études et pension en produits, fournitures et services de toutes sortes.



La nourriture du Collège est fournie par la Ferme du Portage bien avant la fondation de l'École d'agriculture en 1869. Après sa fermeture, trente ans plus tard, le Collège continue d'opérer la ferme. Élèves et professeurs jardiniers reçoivent compensation pour les produits maraichers cultivés dans les petits potagers entourant la salle académique. Chaque automne, des élèves volontaires participent à des corvées dont la levée des patates au coteau. Cependant, en 1967, les terres sont vendues à la Ville de l'Assomption et la ferme cesse ses activités.

En 1880, une première crypte est installée au sous-sol dans l'aile de la vieille chapelle. Les prêtres François-Xavier et Médard Caisse sont les premiers à y être inhumés en 1888. Vers 1932, une seconde crypte est aménagée dans le sous-sol du trait d'union de 1930 et les corps ensevelis dans le premier caveau y sont démenagés. Au total, 89 dépouilles reposent dans la crypte.

Crypte du Collège  
Source : Fonds Victor Folsy (P0093) - Archives Lanaudière



## Un horaire emprunté aux Sulpiciens

Dès le début, les pensionnaires respectent un horaire digne de la vie monacale. Levés à 5 h 25, ils prient, étudient et assistent à la messe avant le déjeuner de 7 h 30. Les classes s'échelonnent entre 8 h et 15 h 50 ponctués par la période du dîner. De 16 h 15 au souper, prévu à 18 h 30, ils se consacrent à l'étude, au chapelet et à la lecture spirituelle. Après le repas du soir, ils ont droit à une courte récréation avant de faire leurs prières pour finalement se coucher à 20 h.



À compter de 1958 et jusqu'en 1965, cet horaire est légèrement modifié pour s'étendre désormais de 6 h 15 à 22 h, mais avec les mêmes périodes consacrées à la vie spirituelle, aux études et aux loisirs.



De 1852 à 1897, à l'initiative du préfet des études et du préfet de discipline, les vacances de Noël sont abolies. L'année scolaire s'étire alors du début septembre jusqu'à la fin juillet.